

“ ASSOCIATIF
ET SOLIDAIRE,
NOTRE EMPLOI DONNE
LE SOURIRE ! ”

Employés de l'association
Jardin de Cocagne



MA VILLE
+ J'Y VIS
+ ELLE M'ÉPANOUIT

FACE À UN CONTEXTE DIFFICILE, UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une évolution de la pauvreté, de la précarité et du vieillissement

Il est observé sur le territoire angevin, une évolution de la pauvreté et de la précarité ainsi qu'un vieillissement de la population avec une perte d'autonomie constante. Le profil du public accueilli évolue et se diversifie (travailleurs pauvres, jeunes qui enchaînent les petits boulots, étudiants en diffi culté, familles avec de petits salaires, personnes âgées en difficulté devant les dépenses liées à leur autonomie)...

La ville et le CCAS doivent adapter leur action et innover pour prendre en compte ces évolutions, à travers une offre de service et des modalités d'accueil et d'accompagnement différenciées et adaptées aux publics reçus.

17% des ménages angevins
sous le seuil de pauvreté



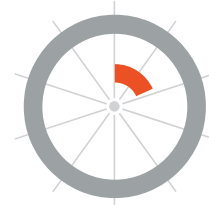
2200 personnes âgées
dépendantes aujourd'hui

3600
EN 2020

Différence de revenu
entre les angevins

x **7**

18% de la population à + de 60 ans



DES RESSOURCES INÉGALES

- Le revenu médian mensuel des Angevins est inférieur de 98€ au revenu mensuel national métropolitain. Les écarts de revenus sont importants entre les Angevins:
 - **les ménages les plus aisés disposent de 7 fois plus de revenus que les ménages les plus pauvres.**
- La pauvreté s'intensifie parmi les plus démunis.
- Le revenu médian mensuel par génération est plus élevé pour les ménages de 50 ans et plus.
- Une répartition inégale sur le territoire :
 - les quartiers dont les revenus sont les plus élevés (plus de 1460 €) sont : Lac de Maine, La Fayette, Madeleine- Saint-Léonard et le centre ville.
 - les quartiers dont 35 % au moins des ménages ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté : Belle-Beille, La Roseraie et Monplaisir.

DES MÉNAGES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

- **17 % de l'ensemble des ménages angevins sont sous le seuil de pauvreté.**
- 42 % des ménages sous le seuil de pauvreté sont des « travailleurs pauvres ».

UN VIEILLISSEMENT EN AUGMENTATION

- **18 % de la population angevins ont 60 ans et plus dont 42.4% de 75 ans et plus.**
- Le vieillissement n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire :
 - une partie importante des ménages âgés, notamment les plus âgés, résident dans les quartiers centraux
 - un vieillissement important dans les quartiers d'habitat social (24% de l'ensemble des locataires du parc social ont 60 ans et plus), avec des logements mal adaptés au vieillissement.

UNE PERTE D'AUTONOMIE CONSTANTE

- 1900 places en établissements médicalisés.
- **2200 personnes âgées dépendantes aujourd'hui à Angers, elles seront 3600 d'ici 2020.**



Frédéric BEATSE

Maire d'Angers
Président du CCAS

Vous avez entre vos mains le rapport que la Ville d'Angers communique pour établir un bilan de certaines de ses actions de solidarité, grâce au travail effectué par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), au cours de l'année 2011.

Je vous invite à le lire attentivement. Ce document retrace les évolutions notables qui concernent la population angevine, donnant le sens à nos interventions.

Nous savons que la conjoncture est difficile, les effets de la crise se ressentent, nombre d'Angevins sont touchés.

Cette situation d'urgence, nous devons y faire face. Ces besoins nouveaux, nous devons y répondre.

Ce bilan d'activité rend compte de l'effort voulu par les élus, notamment sur le plan des arbitrages budgétaires. Le CCAS est donc mieux doté financièrement, pour avoir les moyens de cette politique d'entraide et de solidarité. C'est une priorité politique pour nous et je salue, avec Rose-Marie Veron et Baudouin Aubret, l'engagement des personnels très impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des publics les plus exposés.

Traduction des orientations contenues dans le Contrat d'Avenir et de Performance (CAP), voté par le Conseil municipal, ce bilan 2011 offre également une déclinaison a posteriori des objectifs annoncés dans le Projet d'Etablissement.

“ Nous avons à l'esprit les enjeux liés à la précarité et au vieillissement. Je veux ici réaffirmer que les Angevins — et leurs familles — sont au cœur des préoccupations de la Ville. ”

Enfin, une méthode nous tient particulièrement à cœur : celle de la participation et de la co-construction. On agit mal quand on agit seul. C'est pourquoi nous préférons consolider les liens avec les structures et associations partenaires. C'est aussi pourquoi nous mettons au centre du dispositif les usagers, dont l'expertise et le point de vue nous sont précieux.

Vous remerciant de votre confiance, bonne lecture à vous !



“ Nous mettons au centre du dispositif les usagers dont l’expertise et le point de vue nous sont précieux ”

SOMMAIRE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : UN OUTIL AU SERVICE DE LA POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA VILLE D'ANGERS 06

Le CCAS, c'est quoi ?	06
L'Organigramme	07
Les ressources humaines	07
Les ressources financières	07

L'OFFRE DE SERVICE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 08

L'action sociale	08
L'action auprès des personnes âgées et retraitées	10
Le soutien à la vie associative	12
La participation des Angevins	12

LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT POUR RÉPONDRE A LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE 14

Bilan 2011 et perspectives 2012	14
---------------------------------	----

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Parvis de l'Hôtel de Ville - Bd de la Résistance et de la Déportation - CS80011
49020 ANGERS CEDEX 02 - Tél. : 02 41 05 49 49
www.angers.fr

UN OUTIL AU SERVICE DE LA POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA VILLE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans un contexte marqué par un environnement réglementaire qui évolue (contrats d'objectifs, convergence personnes âgées/personnes handicapées, loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

loi de 2009 « Hôpital, patients, santé, territoires... »), la reconfiguration des rôles institutionnels (rapport Balladur) et la révision générale des politiques publiques, le CCAS est l'outil principal de la politique sociale de la Ville d'Angers.

LE CCAS PARTICIPE À L'AMBITION DE FAIRE D'ANGERS UNE VILLE

animatrice et actrice sur son territoire



qui facilite l'exercice de la citoyenneté

à l'écoute des Angevins



qui communique et qui informe

qui soutient l'innovation au service des plus fragiles



qui facilite un parcours de vie

qui soutient les engagements solidaires



qui promeut un service accessible et de qualité

LE CCAS, C'EST QUOI ?

Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, « le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal ou intercommunal. Il est administré par un conseil d'administration présidé par le maire ».

Le CCAS de la ville d'Angers s'inscrit pleinement dans l'organisation de la ville. Il fait partie du pôle Proximité et solidarités de l'organisation mutualisée.

Le CCAS dispose de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distinct de la commune lui conférant ainsi l'autonomie juridique : budget propre, voté par le conseil d'administration, capacité d'être employeur, d'avoir un patrimoine mobilier et immobilier, d'agir en justice, de souscrire ses propres engagements (conventions, marchés publics...).

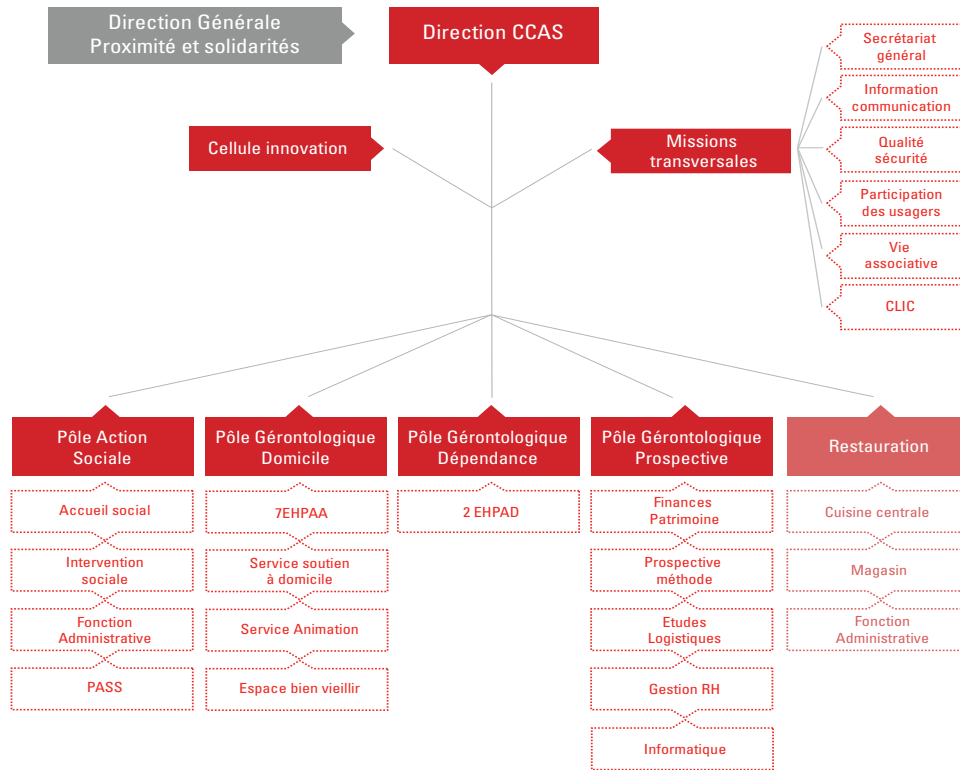
Son personnel relève du statut de la fonction publique territoriale.

Selon l'article L. 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le CCAS :

- « anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables »,
- « participe à l'instruction des demandes d'aide sociale »,
- « participe aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle »,
- « peut créer et gérer directement tout établissement ou service à caractère social ou médico-social ».



L'ORGANIGRAMME

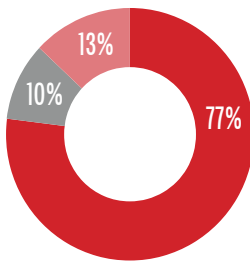


LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le CCAS dispose d'un budget propre qui est financé par la subvention de la ville, les organismes partenaires (État, Département, Région...) et les usagers.

28 111 368 €
EN FONCTIONNEMENT

1 993 184€
EN INVESTISSEMENT

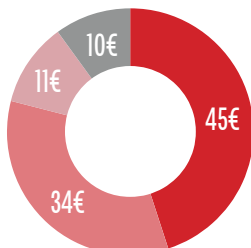
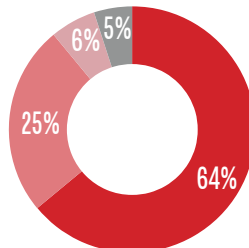


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Administration générale : 2 835 967 €
Action sociale : 3 703 063 €
Action Gérontologique : 21 572 338 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Personnel : 18 024 215 €
Charges à caractère général : 6 967 361 €
Subventions et secours : 1 636 103 €
Charges financières et autofinancement : 1 483 689 €



FINANCEMENT DES DÉPENSES SUR 100€ DE RECETTES

10 € de recettes diverses
11 € de financements externes
34 € correspondent à la subvention de la Ville
45€ viennent de la tarification à l'utilisateur

LES RESSOURCES HUMAINES

879
AGENTS
DONT **538** ETP

Permanents mensuels :

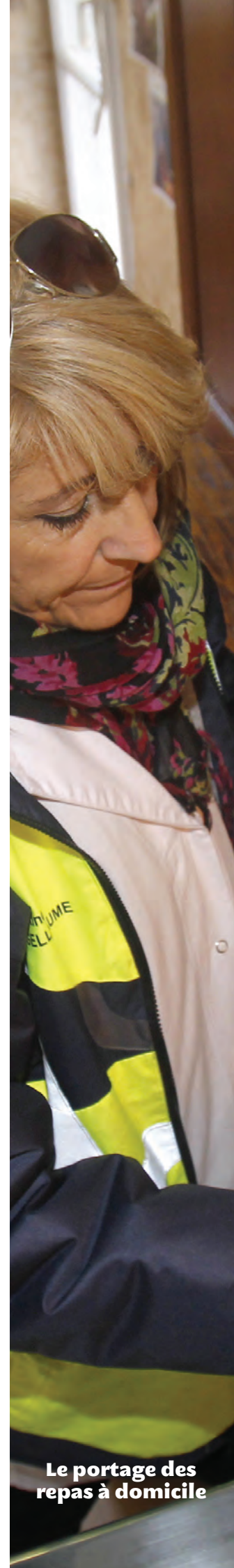
437 (412.9 ETP)
19 agents catégoriev A,
64 agents de catégorie B,
354 agents de catégorie C

Moyenne d'âge :

43,6 ans

Masse salariale :

18 millions d'euros



Le portage des repas à domicile

L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES PERSONNES

Lieu d'écoute, d'orientation et de soutien, le CCAS garantit au public l'accès aux droits et aux aides financières.

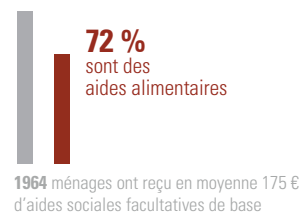
En 2011, la diffusion du règlement rénové a permis aux travailleurs sociaux du territoire de mieux connaître l'offre, et de mieux orienter le public vers le CCAS. Ce nouveau règlement, doublé d'une simplification des démarches administratives pour les demandeurs d'asile et d'une meilleure gestion du flux à l'accueil a permis d'améliorer la qualité du service notamment pour l'instruction des aides.

Le CCAS a aidé davantage de ménages, soit 5 % de ménages supplémentaires en 2011.

40 695
passages au CCAS



1 224 070 €
d'aides sociales facultatives accordées aux Angevins



L'INSTRUCTION DES AIDES LÉGALES

Le CCAS instruit les demandes d'aide légale :

- revenu de solidarité active (RSA),
- couverture maladie universelle (CMU) . . .

Il actionne aussi l'ouverture des droits sociaux.

386 492 786



Demandes de RSA

Demandes d'aide sociale des personnes âgées ou handicapées

Demandes de domiciliation

LES AIDES FACULTATIVES

L'ACCUEIL DES PERSONNES SANS ABRI

Ouvert tous les matins, le Point Accueil Santé Solidarité (PASS) s'adresse aux personnes sans domicile fixe et en grande précarité. Lieu d'écoute et d'orientation, il donne accès à l'hygiène et aux soins. En 2011 le PASS a connu une forte fréquentation avec, en moyenne, 114 personnes accueillies par jour (105 en 2010).

ACCOMPAGNEMENT BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Huit travailleurs sociaux du CCAS accompagnent les bénéficiaires du RSA socle ayant une orientation sociale. Suite à l'instruction, un rendez-vous individuel avec un travailleur social est proposé. Le CCAS a continué à soutenir 148 personnes ne relevant plus de la convention avec le Conseil Général afin de ne pas provoquer de rupture dans leur accompagnement. Ces personnes bénéficiaient du RSA socle ou RSA d'activité et relevaient d'un accompagnement par le PLIE (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi), CEF (Conseillère Emploi Formation) ou Pôle Emploi.

L'AIDE AUX LOYERS

Le dispositif AMIRU (Allocation Municipale Individualisée dans le cadre de la Rénovation Urbaine), créé en 2007, apporte un soutien financier aux ménages rencontrant des augmentations de loyer dans le cadre de la rénovation urbaine.

1923 817



Passages enregistrés, pour environ 1000 personnes sans-abri repérées
Soins infirmiers & 581 entretiens sociaux
Passages de chiens dans le chenil

829 570

Personnes accompagnées
Contrats d'insertion signés

Le budget, l'insertion professionnelle, la santé et le logement sont les principaux thèmes abordés.



Dont 79 nouveaux foyers, ont bénéficié de cette aide pour un montant de 116 248 €

387 locataires ont bénéficié de l'AMIRU depuis la création du dispositif.



LE MICRO CRÉDIT PERSONNEL GARANTI

Réalisé en partenariat avec le Crédit Municipal de Nantes, ce dispositif a pour objectif de lutter contre l'exclusion bancaire des publics les plus fragilisés et de les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

LA CARTE PARTENAIRES

La carte partenaires, délivrée au CCAS, en mairie centrale et mairies de quartiers, donne accès à des tarifs préférentiels pour des activités de loisirs, des manifestations culturelles ou sportives.

Elle ouvre aussi l'accès gratuit pour les enfants à la carte Passe-Sports pour la pratique sportive.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Afin de diminuer les factures d'énergie des ménages, par une sensibilisation sur les économies d'énergie et d'eau, des ateliers « Maitrise de l'énergie », en partenariat avec l'association Alizée, sont proposés à des associations du champ de la solidarité : CAP Monplaisir, Promojeunes, Aptira ...

L' AIDE ALIMENTAIRE

L'aide à la restauration pour les jeunes

Le CCAS a mis en place en 2011 un dispositif permettant de favoriser l'accès ou le maintien des jeunes en Foyer de Jeunes Travailleurs par une aide complémentaire à la restauration.

L'aide à la restauration pour les étudiants

Pour soutenir les étudiants angevins, le CCAS en partenariat avec le CLOUS, propose une aide à la restauration.

Les filets solidaires

Depuis mars 2011, un collectif d'associations réunies autour du Jardin de Cocagne Angevin propose aux détenteurs de la carte Partenaires, contre une participation variable de 2,5 à 6 € selon le quotient familial, des filets solidaires composés de fruits et légumes.

L'AIDE À LA DÉPENDANCE

En complément de l'Allocation Départementale d'Autonomie des Personnes Agées (ADAPA) versée par le Conseil Général, le CCAS apporte une aide financière aux personnes âgées dépendantes vivant à domicile en finançant des heures d'intervention à domicile. Cette aide est sollicitée par les évaluateurs APA du Conseil Général.

L' AIDE AU DÉPART EN VACANCES

Dans le cadre du dispositif « Vacances pour tous », le CCAS soutient le départ en vacances des Angevins, ayant de faibles revenus, en contribuant au financement de projets de vacances.

PERSPECTIVES... EN 2012, LE CCAS SOUHAITE DÉVELOPPER :

- **Un élargissement de la carte partenaires à l'offre CEZAM** afin de renforcer le dispositif de la Carte partenaires, l'Inter CE DACC (en partenariat avec le CCAS/ conjointement/ en accord avec le CCAS) propose de rendre accessible, aux porteurs de la Carte partenaires, les avantages négociés auprès des partenaires locaux et nationaux.
- **La mise en œuvre de la carte A'tout** viendra compléter l'offre de services de la carte Partenaires/CEZAM courant 2012. Support innovant et respectueux de la situation de chaque usager, cette carte de vie quotidienne facilitera l'accès aux différents supports municipaux :

culturels et sportifs, selon une grille tarifaire solidaire.

- **Une aide à la mutuelle** : Dans le cadre de la rénovation du règlement d'aide sociale, le CCAS propose une nouvelle aide à la complémentaire santé, complémentaire à l'offre de la CPAM du Maine-et-Loire aux personnes titulaires de la carte Partenaires/CEZAM.
- **Une aide aux jeunes en recherche active d'emploi** en partenariat avec la MLA (Mission Locale Angevine) sous forme de tickets restaurant.

119 prêts accordés, montant moyen de 2 200 €.

42 % pour l'accès à la mobilité professionnelle

323 885 € de prêts ont été accordés.



Cartes délivrées soit une progression de 6% par rapport à 2010

Cartes attribuées pour l'accès gratuit pour les enfants à la carte passe-sport



Personnes qui ont participé à 10 ateliers.

Personnes qui ont bénéficié d'une étude personnalisée de consommation à domicile.

60 JEUNES BÉNÉFICIAIRES



Tickets RU financés

Jeunes bénéficiaires

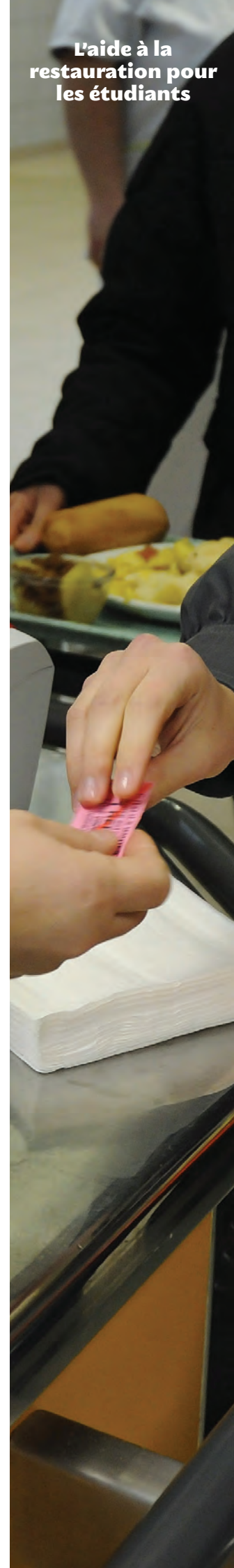


Filets distribués sur 2 quartiers / 7 mois
Bénéficiaires

36 BÉNÉFICIAIRES

29773 € d'aides collectives versées à 16 associations

8730 € d'aides individuelles versées à 59 ménages



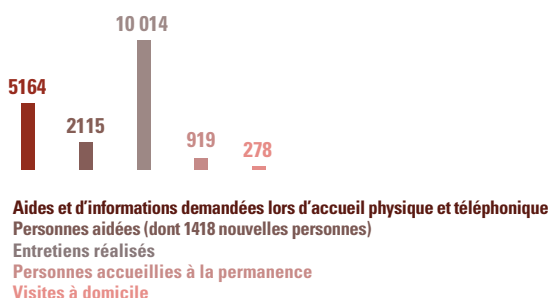
L'ACTION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉES

L'OFFRE DE SERVICE

L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES PERSONNES

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est le service identifié pour soutenir cette mission.

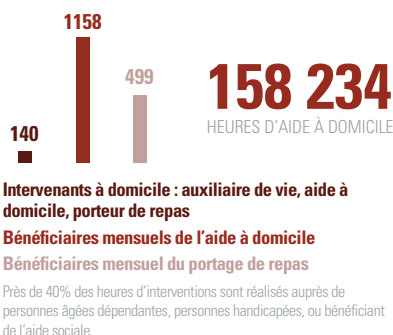
C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour les seniors mais également pour leur entourage familial et un lieu ressource pour les professionnels. Dans le but d'accompagner le vieillissement à domicile, il organise l'évaluation médico sociale pluridisciplinaire et s'assure de la mise en oeuvre d'un plan d'aide coordonné.



L'AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

Les missions sont en partie réalisées par le Service de Soutien à Domicile qui propose plusieurs prestations : aide à domicile, restauration à domicile, activités et animations adaptées. Il est certifié NFX50-056 « Services aux personnes à domicile » sur les activités « aide à domicile prestataire et mandataire », « portage de repas » et « permanences ».

En 2011, le SSAD confirme son intervention accrue auprès des publics les plus fragiles.



L'HÉBERGEMENT

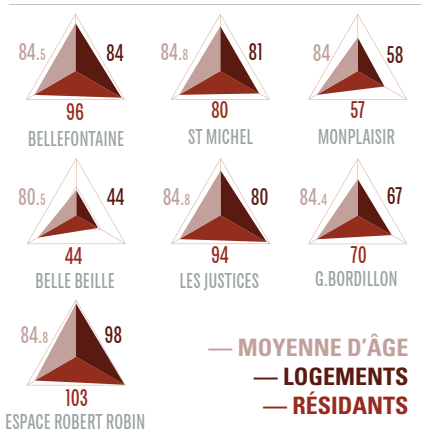
Le CCAS gère neuf établissements pour personnes âgées dont deux médicalisés ; ce sont des lieux d'hébergement et d'accueil ouverts à tous les seniors qui peuvent bénéficier de la restauration, de rencontres, d'animations ainsi que de conseils et d'informations. Ces établissements, au cœur des quartiers, accompagnent le «vivre ensemble» et le «bien vieillir» avec le concours de nombreux partenaires (sociaux, médico-sociaux, loisirs et culture).

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées autonomes (EHPAA) offrent 525 places soit 90% des logements pour les personnes âgées autonomes à Angers. On constate, au fil des années, une évolution de la moyenne d'âge (84 ans en 2011) ainsi qu'une augmentation des fragilités.

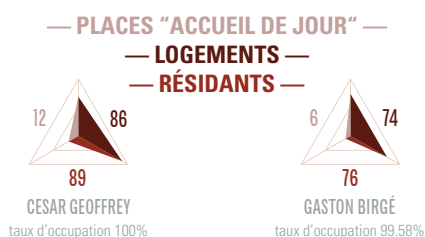
La plateforme gérontologique de l'Espace du Bien Vieillir Robert Robin confirme sa place au sein du quartier La Roseaie.

Deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) assurent l'accueil des personnes dont le niveau d'autonomie ne leur permet plus de rester à domicile : César Geoffroy et Gaston Birgé. Chacune des résidences dispose d'un accueil de jour ; en permettant l'accueil à la journée, des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Ce dispositif contribue à la politique de maintien à domicile en donnant du répit aux aidants naturels des personnes accompagnées. Ces deux établissements disposent également de quatre places en hébergement temporaire (2 à 3 mois maximum).

Établissements d'hébergement pour personnes âgées autonomes



Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



Des lieux d'hébergements ouverts

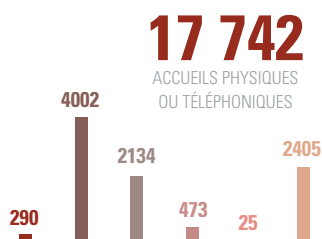
LE SOUTIEN À LA VIE SOCIALE ET À L'ANIMATION

Les Angevins retraités bénéficient d'une offre de services et sont également des acteurs essentiels de la vie locale. Pour cela, une équipe se mobilise auprès d'eux, en associant les habitants, les associations, les services municipaux, diverses institutions publiques et privées.

En 2011, 17 742 accueils (physiques ou téléphoniques) de personnes retraitées ont été réalisés.

Le service animation et vie sociale a confirmé en 2011 un programme d'actions pour les publics les plus fragiles autour d'une offre d'actions régulières et de trois séjours dont un destiné aux aidés et aidants naturels.

Par ailleurs, une démarche permanente de mixité sociale est engagée autour de Mix' Ages : soutien à projets, rencontres-colloques, fête de l'intergénération ...



Activités accompagnées organisées

Participations du public

Transports adaptés gérés

Retraités bénévoles investis

Formations proposées aux bénévoles

Retraités participants dont 910 accompagnés

L'AIDE AUX AIDANTS

Cette mission concerne les proches qui accompagnent ou soutiennent une personne âgée dans sa vie quotidienne, ou qui consacrent du temps à un proche dépendant. La finalité de « l'aide aux aidants » est de **répondre au sentiment d'isolement, de fatigue, d'inquiétude des aidants** et de proposer une médiation lorsque la relation avec le proche devient difficile.

L'action « aide aux aidants » engagée en 2010 se structure en 2011 autour d'une programmation forte : conférences, formations, atelier bien être, prise en charge psychologique ... en collaboration avec de nombreux partenaires notamment «Alter Ego».

519

AIDANTS NATURELS AIDÉS

309

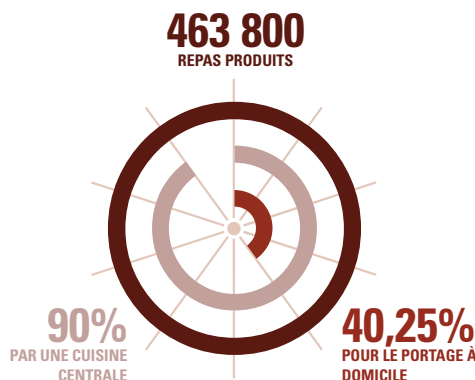
PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE RÉUNIS **AU COURS DE 3 TABLES RONDES**

170

PARTICIPANTS RÉUNIS **AU COURS DE 2 CONFÉRENCES PUBLIQUES**

LA RESTAURATION

Dans une démarche d'amélioration continue engagée depuis plusieurs années, qui s'est soldée par une certification ISO 9001 de ses différents secteurs d'activité, le service restauration distribue et produit les repas destinés aux E.H.P.A.A. et E.H.P.A.D., aux retraités angevins et aux bénéficiaires du portage de repas à domicile. La qualité, la sécurité alimentaire et la réponse aux besoins émergents sont les priorités du service.



PERSPECTIVES... EN 2012, LE CCAS SOUHAITE :

- Engager le travail sur **les évaluations internes en EHPAA et EHPAD.**
- Mettre en œuvre la démarche **“Angers, ville amies des aînés” de l'OMS** (Organisation mondiale de la santé).
- Soutenir le **développement d'activités et l'accompagnement des personnes les plus fragiles et dépendantes.**
- Structurer **l'espace d'aide aux aidants.**



LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

L'OFFRE DE SERVICE

Le CCAS apporte son soutien financier aux associations œuvrant dans les champs de l'action sociale et gérontologique.

ALLOCATION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Chaque année, le CCAS alloue aux associations qui en font la demande, des subventions et, en lien avec les autres services municipaux, il les accompagne sur le plan logistique et les aide à développer de nouveaux projets.

PRÊT SOLIDAIRE AUX ASSOCIATIONS DU CHAMP DE LA SOLIDARITÉ

En 2011, dans un contexte économique difficile, la Ville d'Angers a souhaité soutenir les associations œuvrant dans le champ de la solidarité qui rencontrent des difficultés de trésorerie liées à l'attente de subventions. Le Crédit Municipal de Nantes accorde un prêt solidaire de trésorerie aux associations angevines sur la base d'une attribution de subvention de fonctionnement ou d'équipement accordée par : Angers Loire Métropole, la ville d'Angers et le CCAS, le Conseil Général 49, la CAF, les organismes de Sécurité Sociale, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, le Conseil Régional, l'Etat, l'Union Européenne.

LA JOURNÉE DES PARTENAIRES «AGIR ENSEMBLE»

Le 11 octobre 2011, élus, collègues du CCAS, partenaires, associations, institutions et bénévoles ont poursuivi et conforté leur travail de collaboration sur la thématique du «Agir ensemble», pour toujours mieux répondre aux besoins et accompagner les Angevins les plus fragiles. Cette journée a permis d'identifier des axes de travail communs. Ce travail se traduit à travers les différentes rencontres programmées en 2012 : conférences, ateliers de la solidarité...

LA PARTICIPATION DES ANGEVINS

L'OFFRE DE SERVICE

Le CCAS de la ville d'Angers est fortement engagé dans les démarches participatives avec les Angevins. Le Comité d'Usagers du CCAS existe depuis 10 ans.

Le principal chantier de l'année 2011 fut l'évaluation et la requalification du Comité d'Usagers et des démarches participatives du CCAS :

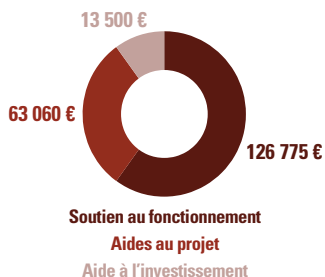
- Bilan et évaluation du 3^{ème} mandat du Comité d'Usagers et des Conseils de Vie Sociale (CVS),
- Diagnostic des pratiques participatives en interne, Requalification du Comité d'Usagers.

Le Comité d'Usagers s'est également mobilisé sur les chantiers suivants :

- Formalisation de la démarche « Culture et solidarité »,
- Adaptation du logement des personnes âgées en perte d'autonomie.

PERSPECTIVES... EN 2012 :

Le Comité d'Usagers requalifié sera mis en œuvre à travers **une démarche ambitieuse**. Il sera constitué d'**un comité stratégique, d'un forum d'agents, des Conseils de Vie Sociale (CVS)** qui s'inscrivent dans **une démarche plus globale**, le tout porté **par les cadres du CCAS**.



233 072 €

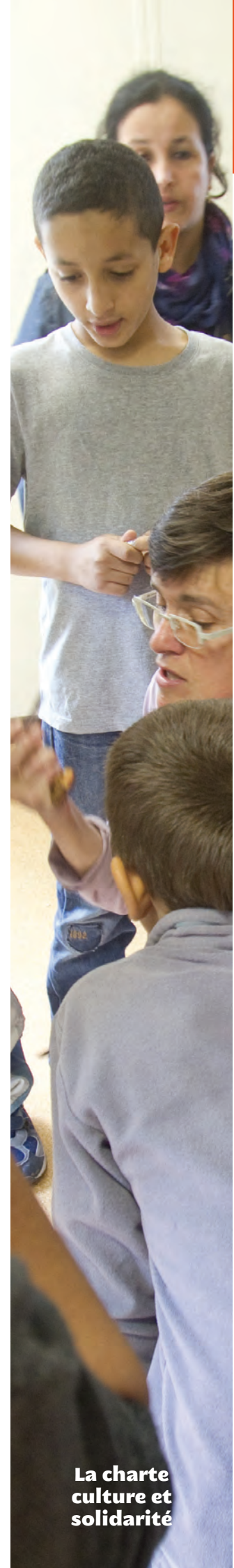
DE SUBVENTIONS VERSÉES
À 49 ASSOCIATIONS

93

ASSOCIATIONS ACCOMPAGNÉES

5

ASSOCIATIONS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN PRÊT SOLIDAIRE



**La charte
culture et
solidarité**

2011

EN IMAGES

ARTAQ
2011



MIXAGE
2011



PLACE
SOLIDARITÉ
2011

BILAN 2011 ET PERSPECTIVES 2012

LE DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT
POUR RÉPONDRE À LA RÉALITÉ ÉCONOMIQUE

CINQ ORIENTATIONS DÉFINIES

- Mettre l'utilisateur au cœur du projet du CCAS.
 - Proposer une offre de service adaptée aux réalités des usagers,
 - Ajuster et partager la place du CCAS au cœur de la Ville et de son environnement partenarial,
 - Engager le CCAS dans une démarche de prospective, de management par projet et visant la qualité de son offre de services.
- Améliorer la performance des services en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue.

Ces orientations sont déclinées en objectifs stratégiques qui structurent un plan d'actions.

~ ORIENTATION N°1 ~

METTRE L'USAGER AU COEUR DU PROJET DU CCAS

BILAN 2011

PERSPECTIVES 2012

TERRITORIALISATION DE L'ACTION

Définition de l'action du CCAS sur les territoires.

Expérimenter sur 4 territoires : Belle-Beille, Roseraie, Monplaisir, Hauts-de-Saint-Aubin.

DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Bilan du Comité d'usagers, des pratiques participatives et des Conseils de Vie Sociale.

Lancer le Comité d'usagers selon une nouvelle organisation -Mettre en place le forum d'agents.

OBSERVATION SOCIALE

Redéfinition des objectifs de l'observation sociale.

Lancer une étude sur l'accès aux droits des angevins.

PLAN DE COMMUNICATION EXTERNE

Amélioration et restructuration de la présentation du CCAS sur le site Internet «Angers.fr».

Améliorer l'information sur les services, les projets et les événements - Construire de façon participative un livret d'accueil Angevins.

~ ORIENTATION N°2 ~

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DES USAGERS

BILAN 2011

PERSPECTIVES 2012

POLITIQUE GÉRONTOLOGIQUE

Expérimentation de l'accueil à la ½ journée à l'EHPAA Belle-Beille.

Développer une plateforme des aidants.

PARCOURS RÉSIDENTIEL

Réflexion sur le parcours résidentiel des personnes âgées avec les bailleurs sociaux - Mise à disposition d'un travailleur social du CCAS pour accompagner le relogement des habitants, dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de

Etudier la possibilité de nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées dépendantes.

PROJET PERSONNALISÉ PARTAGÉ EN GÉRONTOLOGIE

Réalisation d'un guide de bonnes pratiques du projet personnalisé.

Harmoniser les pratiques.
Renforcer l'animation adaptée au public âgé fragile.

OFFRE DE RESTAURATION POUR RÉPONDRE À LA GRANDE DÉPENDANCE

Réflexion sur une carte de remplacement des menus pour le portage de repas - Réflexion sur le projet AUPALESENS : menus améliorés pour les résidents d'EHPAD.

Mettre en oeuvre ces actions.

PRISE EN CHARGE DES PUBLICS HANDICAPÉS

Contribution à une réflexion sur les bonnes pratiques, notamment dans le cadre de l'UNA.

Poursuivre le travail engagé en 2011.

SOLVABILISATION DES PERSONNES ÂGÉES

Expérimentation d'un accompagnement par l'Action Sociale de situations d'impayés au SSAD.
Mise en place du dispositif de soutien à la dépendance.

Améliorer l'accès aux aides facultatives des personnes âgées.

TARIFICATION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Mise en oeuvre d'une nouvelle tarification et de la gratuité du transport dans les Accueils de jour en EHPAD.

Poursuivre la réflexion engagée en 2011.
Mettre en oeuvre la carte Partenaires/CEZAM.

RÉSEAU D'AIDE ALIMENTAIRE

Contribution à une cellule de veille alimentaire avec les partenaires - Mise en place des Filets solidaires avec le Jardin de Cocagne sur les Hauts-de-Saint-Aubin et les Justices. - Mise en place des dispositifs d'aide alimentaire aux jeunes en insertion professionnelle et aux étudiants

Développer les «Filets Solidaires» sur Belle-Beille, Deux-Croix Banchais, Monplaisir et la Roseraie.
Etudier avec les services de l'Etat la possibilité d'un projet de halte de nuit et de restauration sociale du soir.

~ ORIENTATION N°3 ~
AJUSTER ET PARTAGER LA PLACE DU CCAS
AU COEUR DE LA VILLE ET DE SON ENVIRONNEMENT PARTENARIAL

BILAN 2011

PERSPECTIVES 2012

RELATIONS PARTENARIALES DU CCAS

Etat des lieux des partenariats.
 Organisation de la Journée « Agir Ensemble » du
 11 octobre 2011.

Mettre en oeuvre le programme de rencontres
 partenariales :
 Ateliers de la Solidarité sur l'aide alimentaire, le
 non recours et la précarité énergétique, Journée
 Agir ensemble du 11 octobre 2012, place de la
 Solidarité et différentes conférences.
 Organiser le suivi des partenaires et soutenir les
 services.

DÉMARCHE «VILLE AMIE DES AÎNÉS»

Réflexion sur la mise en oeuvre de la démarche.

Lancer le diagnostic avec les partenaires et les
 habitants notamment lors des rencontres Mix'âges
 du 31 mai 2012.

RÉSEAU SOCIAL DE PROXIMITÉ

Constitution d'un groupe de bénévoles pour visiter
 les personnes isolées sur la Roseraie.
 Contribution à la mise en oeuvre d'un réseau
 « voisins-relais » sur Belle-Beille

Élaborer et expérimenter les 2 actions.

SYSTÈME INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO)

Contribution au SIAO : coordination de l'offre
 d'hébergement pour les personnes sans-abri.

ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES SANS ABRI SUR LE TERRITOIRE

Rencontre avec les acteurs locaux et l'Etat pour
 exposer leurs difficultés au sujet des demandeurs
 d'asile.

Clarifier le positionnement de l'Etat et ses
 conséquences sur l'activité du PASS.

CONSEIL TECHNIQUE AUPRÈS DE L'UDCCAS DE MAINE ET LOIRE

Mise à disposition d'une chargée de mission.

Evaluer et ajuster la mission.

PROTOCOLES ET CONVENTIONS AVEC LES SERVICES VILLE

Mise en oeuvre des protocoles avec les Bâtiments,
 la DSIC et la Maintenance Automobile.

Mettre en oeuvre le protocole avec les Ressources
 Humaines.

VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET MÉDICO-SOCIALE

Etablir un état des lieux des pratiques.

~ ORIENTATION N°4 ~

ENGAGER LE CCAS DANS UNE DÉMARCHE DE PROSPECTIVE, DE MANAGEMENT PAR LE PROJET ET VISANT LA QUALITÉ DE SON OFFRE DE

BILAN 2011

PERSPECTIVES 2012

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU CCAS

Construction avec les cadres de la planification des projets du CCAS.

Assurer le suivi du Projet d'Établissement.

MISE EN PLACE DE LA CELLULE INNOVATION

Soutien au développement des actions du CCAS. Articulation des projets de développement social local (territorialisation, démarches partenariales et participatives...).

Rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour développer les actions du Projet d'Établissement.

Développer la veille et l'innovation sociale.

MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ

Définition d'un système de management par la qualité. Evaluation des risques professionnels pour la mise à jour du Document Unique.

Ajustement de l'organisation interne de l'Action Sociale

Réaliser les évaluations internes en EHPAA et EHPAD.

Formaliser des procédures.

Améliorer le référentiel de sécurité incendie dans les établissements recevant du Public.

Réaliser les travaux de l'accueil de l'Action Sociale

Mettre en place une nouvelle organisation du service Restauration (MIN, cuisine centrale...).

PLAN DE COMMUNICATION INTERNE

Mise en place d'une lettre interne du pôle Action Sociale.

Mettre en oeuvre une lettre d'information interne au CCAS.

~ ORIENTATION N°5 ~
**AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES SERVICES EN S'INSCRIVANT
 DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE**

BILAN 2011

PERSPECTIVES 2012

MUTUALISATION VILLE/CCAS

Mutualisation du courrier et réalisation d'une meilleure articulation avec les commandes et marchés publics.

Contribuer à la réflexion de la Ville autour de la mutualisation d'activités.

TABLEAUX DE BORD DE PILOTAGE DES ACTIVITÉS DES SERVICES

Renforcement des temps de rencontre de gestion avec les services.

Poursuivre le travail engagé en 2011.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Formalisation d'un plan de formation.
Amélioration des outils de suivi.

Poursuivre le travail engagé en 2011.

RÈGLEMENTATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE MÉDICO-SOCIALE

Renégociation des contrats et conventions avec le Conseil Général et l'Agence Régionale de la Santé.
Poursuivre la sécurisation de l'activité comptable et financière

Poursuivre le travail engagé en 2011.

SYSTÈME D'INFORMATION DE PILOTAGE FINANCIER

Réalisation d'un diagnostic du système d'information.

🔍 SIGLES UTILISÉS

- EHPAA** : Etablissement d'Hébergement des personnes Agées Autonomes
- EHPAD** : Etablissement d'Hébergement des personnes Agées Dépendantes
- DSIC** : Direction des Systèmes d'Information Communautaires
- SSAD** : Service de Soutien à Domicile
- PASS** : Point d'Accueil Santé Solidarité
- UDCCAS** : Union Départementale des CCAS de Maine-et-Loire
- UNA** : Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles

LES RENDEZ-VOUS 2012

DES TEMPS FORTS ET RÉGULIERS DE PARTAGE, DE CONSTRUCTION ET DE FORMATION

- 24 JANVIER** : Journée des bénévoles "S'engager ensemble"
28 FÉVRIER : Table ronde du CLIC : "Comprendre le déni pour mieux l'accompagner"
23 AVRIL : Ateliers de la solidarité, l'aide alimentaire
12 JUIN : Table ronde du CLIC : "Les solutions intermédiaires à l'entrée en institution"
11 OCTOBRE : Journée "CCAS-partenaires" - Agir ensemble
8 NOVEMBRE : Spectacle "Le blues de chocolat"
13 NOVEMBRE : Table ronde du CLIC : "Les nouvelles technologies au service du maintien à domicile"
21 NOVEMBRE : Atelier de la solidarité sur la précarité énergétique

DES DÉMARCHES PERMANENTES

- À PARTIR DE MARS** : Comité d'usagers
À PARTIR DU DERNIER SEMESTRE : Étude sur l'accès aux droits
TOUTE L'ANNÉE : Démarche "Ville amie des aînés"
TOUTE L'ANNÉE : Territorialisation de l'action du CCAS
TOUTE L'ANNÉE : Observation sociale et gérontologique

DES TEMPS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

- 29 MARS** : Conférence "Bien vieillir dans la cité, entre ségrégation et inclusion sociale ?"
31 MAI : Colloque Mix'âges "Angers, une ville pour tous les âges"
25 SEPTEMBRE : Conférence "Médiation familiale intergénérationnelle"
3 OCTOBRE : Conférence sur le micro-crédit

DES TEMPS DE RENCONTRES

- LES 17 ET 18 AVRIL** : La fête de printemps
LES 20 ET 22 AVRIL : Spectacle de printemps
6 JUIN : La fête de l'intergénération
JUILLET-AOÛT : Soleils d'été
DÉCEMBRE : Soleils d'hiver



“ EN PARTAGEANT MON EXPÉRIENCE
AVEC LES JEUNES, JE ME SENS
**VRAIMENT
UTILE** „

Jean-Jacques,
Bénévole au CCAS, engagé auprès de la
Maison Familiale Rurale Le Cèdre



MA VILLE
+ J'Y VIS
+ ELLE M'ÉPANOUIT